

**DES POLITIQUES DE BIEN-ETRE SUR LES
TERRITOIRES ET DANS LES ETABLISSEMENTS
SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX**

***COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE PROSPECTIF
DU 28 MAI 2015***

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
I. Repères préalables sur la prospective	4
1. La prospective en quelques mots.....	4
2. Notre démarche	4
II. Retour sur les acquis du diagnostic	5
1. Atelier 1 : Des territoires vecteurs d'innovation sur le « bien-vivre ensemble » et le Développement social des territoires	5
2. Atelier 2 : Des projets d'ESSMS plus inclusifs, intégrés dans la vie économique, sociale locale et articulés avec les politiques territoriales	6
III. Elaboration de la vision cible à 15 ans	7
1. Atelier 1 : L'accueil des habitants et l'animation de la vie sociale.....	7
2. Atelier 2 : Le fonctionnement des « services » aux publics.....	7
3. Stabilisation de la vision cible	8
IV. Co-construction de la stratégie et des pistes pour un plan d'actions.....	9
ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DE LA JOURNEE	11

INTRODUCTION

Le premier séminaire du 27 Novembre 2014 organisé par l'IFEN et le cabinet FR Consultants a conduit les participants à conclure que **la mise en œuvre de politiques de Bien-Etre passait par un changement de paradigme.**

Cette évolution concerne :

- les finalités des politiques mises en œuvre,
- leurs publics cibles,
- leurs modes de gouvernance.

Ce nouveau cadre de pensée et d'action nous invite à :

- dépasser un modèle somme toute très centré sur l'individu pour un modèle prenant explicitement en compte les enjeux d'inclusion sociale et de vivre ensemble,
- cesser de raisonner en termes de publics cibles pour s'adresser avant tout à l'habitant, au citoyen,
- passer d'approches encore trop catégorielles et sectorielles à des approches plus transversales et délibérément coopératives.

Lors de cette journée, nous avons aussi mis en évidence qu'un tel changement supposait **une réflexion de type prospective** sans précédent.

C'est pourquoi l'IFEN et le cabinet FR Consultants ont proposé d'**animer** un deuxième séminaire de réflexion à visée prospective. Ses objectifs étaient de :

- ✓ **décrire collectivement une vision cible à 15 ans** – *Quelles caractéristiques d'un territoire favorisant l'inclusion sociale et le vivre ensemble ?*
- ✓ **co-construire une stratégie d'atteinte de cette vision cible dans les territoires et les ESSMS** – *Quelles actions et initiatives pour aller vers cet horizon cible ?*

Définition de la santé selon l'OMS

« La santé est un état complet de Bien-Etre physique, mental et social »



Place du sujet dans la construction et les interactions avec son environnement

I. Repères préalables sur la prospective

1. La prospective en quelques mots

En France, la prospective a été initiée par Gaston BERGER (1958) qui considérait la démarche comme relevant avant tout d'une **attitude d'esprit**.

Cinq principes forts permettent de définir ce que l'on appelle l'attitude prospective :

- voir loin (horizon temporel long),
- voir large (examiner les interactions),
- analyser en profondeur (étudier les variables),
- prendre des risques (imaginer des futurs en prenant le temps d'aller jusqu'à la planification),
- penser l'Homme (construire une vision commune des besoins de l'Homme, une vision commune des possibles évolutions d'une société).

La Prospective n'est pas une science mais une discipline qui nous outille afin d'imaginer un avenir souhaitable et possible.

- ⇒ Elle ouvre le champ des possibles en ayant un regard sur le présent sous l'angle de ses potentiels et des promesses d'un avenir souhaité
- ⇒ C'est un travail d'imagination et de créativité pour un futur collectivement souhaitable
- ⇒ Elle implique une démarche participative avec une « égalité » entre participants

Elle permet de :

- ✓ penser autrement, rompre avec les idées reçues,
- ✓ prendre des risques, d'innover,
- ✓ provoquer des changements de paradigme.

La Prospective est un « bain d'intelligence collective », un exercice de « conspiration collective ».

2. Notre démarche

Prospective exploratoire

Retour sur quelques éléments de diagnostic

Prospective normative

Une vision cible à 15–20 ans

Prospective stratégique

Une stratégie et des propositions d'action

II. Retour sur les acquis du diagnostic

1. Atelier 1 : Des territoires vecteurs d'innovation sur le « bien-vivre ensemble » et le Développement social des territoires

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Transversalités entre les dispositifs sur des enjeux prioritaires (ex: PTI /plan lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale autour de la problématique de la jeunesse et accès aux droits) - Approches territorialisées - Dynamiques d'animation de la vie locale (centres sociaux) - Intérêt partagé sur les questions de santé entre entreprises et territoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Logique par champs de compétences qui segmente les approches territoriales au détriment des projets - Des politiques publiques qui ne couvrent pas toutes les dimensions de l'espace public - Faible portage politique (pas de sens partagé de l'action publique, faible place donnée à la participation) - Manque de gouvernance partagée : décalage entre la logique de consultation des politiques publiques et le souhait de participation à la décision des populations - Manque de formation des élus : participation conçue comme un contre-pouvoir - Défaut de coopération en interne des collectivités/structures/entreprises et à l'externe entre ces différents acteurs
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de ville /conseils de citoyens /logique européenne d'inclusion/contrat local de santé/CTG - Initiative citoyenne: multiplication des espaces de participation, formation des citoyens, développement des habiletés, autonomie => habitants acteurs du projet de territoire - Passage du financier à l'économique - Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Instrumentalisation des espaces de participation - Participation limitée à la consultation et non pas jusqu'à la co-construction, co-gestion - Initiatives citoyennes non reconnues / initiatives citoyennes qui poussent à l'isolement - Publics fragiles uniquement ciblés - Logique de moyens qui pousse à la standardisation des besoins - Contrôle social

2. Atelier 2 : Des projets d'ESSMS plus inclusifs, intégrés dans la vie économique, sociale locale et articulés avec les politiques territoriales

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation favorable à l'inclusion - Avancées observées en matière de rapprochements entre le champ sanitaire et médico-social - Qualification, aptitudes professionnelles des personnels pour mener des projets plus transversaux et inclusifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Persistances de cloisonnements entre les institutions et politiques sectorielles - Faible accessibilité des personnes en situation de handicap mental et plus largement défaut d'accessibilité universelle
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Des dispositifs fonctionnant comme des leviers de coopération entre ESSMS et politiques publiques : Contrat Territorial des CAF, Contrats Locaux de Santé, Contrats Educatifs de territoire, ABS des CCAS... - Opportunité de travailler sur la continuité des parcours des jeunes de 18 ans et en fin de mesure de protection - Développement des projets inter-établissements à vocation d'inclusion sociale - Poids économique des ESSMS 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte insuffisante des politiques de prévention notamment sur la parentalité

III. Elaboration de la vision cible à 15 ans

A partir des éléments de diagnostic, l'objectif était de construire un scénario dit « normatif » – la vision cible. L'exercice consistait à décrire des images finales souhaitées et raisonnables (faisables) de politiques du Bien-Etre sur les territoires et les ESSMS à horizon de 15 ans.

1. Atelier 1 : L'accueil des habitants et l'animation de la vie sociale

« Accueil » étant entendu comme :

- Une démarche d'écoute et temps d'expression des besoins de l'habitant,
- Un processus garantissant l'inclusion de l'habitant dans la dynamique collective.

	CARACTERISTIQUES
Le projet politique	<ul style="list-style-type: none"> - Décliner les besoins réels des habitants et non pas des représentations de ces besoins - Prendre à la fois en compte la personne et le groupe - Dé-professionnaliser le politique – déconnexion au mandat - Faire de l'habitant un citoyen avec les moyens dédiés - Renforcer l'expression du citoyen et de sa place dans la prise de décision - En finir avec le contrôle social : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Un projet de de-stigmatisation et d'inclusion capable de mobilité, de mouvement, d'adaptabilité, et de créativité ⇒ Un fonctionnement du territoire et des espaces de vie comme étant des espaces inclusifs
Les pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Des initiatives non formelles, non institutionnalisées - Une place prépondérante faite au numérique - Un processus continu et non pas une procédure ni un modèle - Une communauté de sens intergénérationnelle (transmission, débat, co-construction d'un avenir)
La gouvernance du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Une construction démocratique - Une mise en œuvre organisée s'appuyant sur les habiletés spécifiques et leur maillage - Une évaluation continue – une logique du rendre compte

2. Atelier 2 : Le fonctionnement des « services » aux publics

	CARACTERISTIQUES
Le projet politique	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des services les plus accessibles à tous ; ce qui implique de mieux articuler l'individualisation du service et le « vivre ensemble » - Proposer des services ouverts à l'écoute et au fonctionnement en transversalité, c'est-à-dire davantage global, centralisé, décloisonné, mutualisé, territorialisé - Proposer des services diversifiés et spécifiques pour répondre à des enjeux particuliers pour rendre possible l'ouverture à la vie locale - Concevoir le territoire et les services comme des espaces de vie publique et d'apprentissage

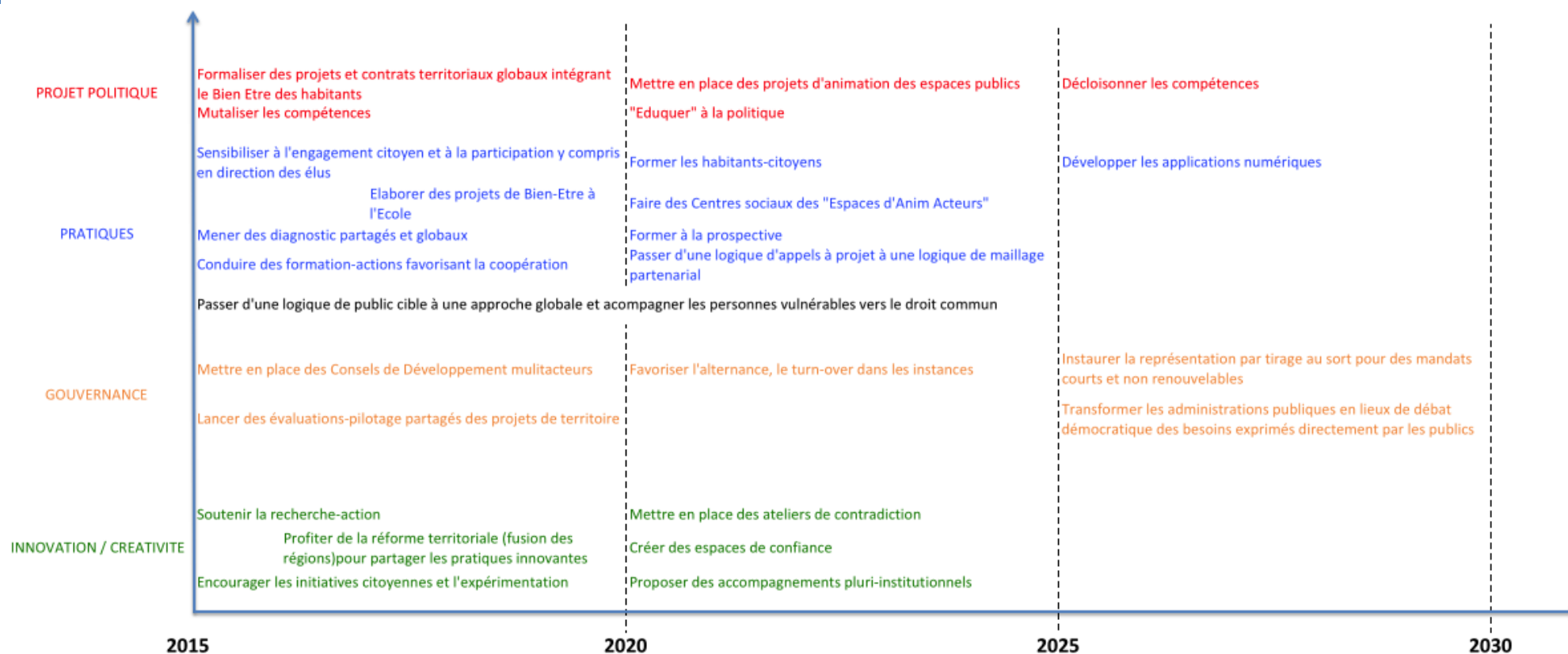
Les pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Des maisons de services de proximité (ouverts sur la vie sociale locale et offrant des services de droits communs) - Le développement de pratiques numériques pour faciliter l'individualisation des réponses - La conception de formes d'animation à la vie locale en lien à des pratiques d'accompagnement (implication d'acteurs locaux dans des actions d'accompagnement social, approches en termes d'habitants et non d'utilisateurs pour développer leur autonomie sur le territoire...) - Le développement de l'appétence des publics pour l'utilisation effective des services
La gouvernance du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Des projets interinstitutionnels pour favoriser la mise en place de parcours plus globaux, coordonnés - Des citoyens participant aux prises de décisions - Une animation du projet de « vivre ensemble », et un encouragement des initiatives citoyennes - Le développement de formes de gouvernance partagée, de mutualisation de moyens pour favoriser l'efficacité, la continuité et tenir compte de la diversité des parcours - Un travail sur la mise en place de démarches de recherche de consensus, de décisions partagées
Divers	Veiller à préserver la liberté individuelle, le « libre choix » des personnes

3. Stabilisation de la vision cible

	LES OBJECTIF POURSUIVIS A 15-20 ANS	LES LEVIERS A ACTIVER
Le projet politique	<ul style="list-style-type: none"> - De l'utilisateur à l'acteur/co-auteur - Une démarche d'inclusion sociale reposant sur un projet d'animation des espaces publics 	Créativité, innovation
Les pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Le passage d'une logique de gestion de « stocks » à la gestion de flux - L'animation de processus - Un accompagnement global des personnes dans le cadre du projet du territoire (et non plus uniquement de l'établissement) 	
La gouvernance du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Un référentiel de valeurs (inclusion et cohésion sociale,... liberté individuelle et vivre ensemble...) - L'animation d'espaces de décision de proximité - L'évaluation et la construction des cohérences <i>in itinere</i> 	

IV. Co-construction de la stratégie et des pistes pour un plan d'actions

Le schéma ci-dessous est la traduction opérationnelle du scénario « normatif » –vision cible. Il présente et priorise dans le temps des propositions d'actions structurantes à conduire pour atteindre les objectifs décrits précédemment.



SUITES À DONNER

Les échanges de la journée ont mis en avant la nécessité de passer à une phase plus opérationnelle, de concrétisation de nos réflexions:

- ⇒ Formaliser un « corps de propositions » pour une plus grande prise en compte du Bien-Etre sur les territoires et dans les ESSMS
- ⇒ Interpeller les institutions et aller à la rencontre des élus locaux sur cet enjeu
- ⇒ Communiquer sur les avancées de nos travaux et réflexions
- ⇒ Initier des projets expérimentaux sur les territoires et au sein des ESMS

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DE LA JOURNEE

ANDRIEUX, Bernard, Président de l'Association Havraise d'Action et de Promotion Sociale

BEAULIEU, Marie-Christine, Directrice Générale, APF Normandie

CAILLOUX Valérie, Conseillère technique, CAF de Seine-Maritime

CHOUQUET Cédric, Directeur Général Adjoint du Département Formation Continue de l'IFEN

DAUFRESNE Raphaël, Formateur et chargé de projets, Département Formation Continue de l'IFEN

FUCHS Ludwig, Directeur Général de l'IFEN

GUERIN, Clémence, Directrice Adjointe d'un foyer, Papillons Blancs de l'Eure

JORDAN Eva, Consultante, FR CONSULTANTS

MESSERLY Pascal, Directeur adjoint, ADAPT de l'Eure

LION Sophie, Directrice Générale de l'association Le Pré la Bataille et Présidente de l'association des Directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux de Seine-Maritime

RENIER Hervé, coordinateur de CRP, ADAPT de Haute-Normandie

ROUSSEAU François, Consultant Sénior et Directeur de FR CONSULTANTS

UHRING Liliane, Directrice Adjointe du foyer d'Orgeville, Papillons Blancs de l'Eure

THILLAY Philippe, Directeur de « Associations et Territoires » et du CRAJEP de Haute Normandie